**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 37 (1945)

**Heft:** 10

**Artikel:** Les fédérations syndicales suisses en 1944

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-384440

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

37me année

Octobre 1945

Nº 10

## Les fédérations syndicales suisses en 1944.

Nous avons retracé l'évolution économique en 1944 dans le numéro d'avril de notre revue, de sorte que nous pouvons nous borner aujourd'hui à commenter le développement des effectifs syndicaux.

I.

Après un léger recul pendant la première et la seconde année de guerre, le nombre des membres de l'Union syndicale n'a cessé d'augmenter à partir de 1942. Cependant, cet accroissement a été moins rapide, plus régulier que pendant le conflit 1914-1918. Tandis que les effectifs de l'Union syndicale ont plus que triplé de 1915 à 1919 (passant de 65 000 à 220 000), ils n'ont augmenté que de 26% pendant la guerre qui vient de prendre fin (passant de 212 600 en 1940 à 267 600 en 1944). Au cours de ces dernières années, les tensions sociales ont été moins fortes que de 1914 à 1918. Les travailleurs ont alors éprouvé bien plus fortement qu'aujourd'hui les conséquences du renchérissement. Grâce à l'influence plus marquée du mouvement ouvrier et aux mesures que les autorités ont su prendre à temps, il a été possible de prévenir la répétition de maintes des erreurs d'autrefois. De plus, la classe ouvrière, animée de la volonté de maintenir l'indépendance du pays, a consenti à de réels sacrifices pour que la Confédération, forte de l'union de tous ses citoyens, puisse opposer une muraille d'airain aux entreprises du pire ennemi de l'humanité. A cet effet, le syndicalisme a limité ses revendications au strict nécessaire; l'attitude du mouvement ouvrier, l'activité économique (qui est restée intense) et les mesures d'ordre social ont créé un climat tout différent de celui qui régnait en 1918. L'électricité dont l'atmosphère était alors chargée devait nécessairement provoquer un orage: la grève générale de 1918.

Tableau 1

A la fin de	Nombre des fédérations	Total	Nombre des memb Hommes	res Femmes
1914	21	65 177	57 726	7 451
1915	20	64 972	59 453	5 5 1 9
1916	19	88 628	77 752	10 876
1917	24	148 946	129 006	19 940
1918	24	177 143	150 496	26 647
1919	20	223 588	179 682	43 906
1920	19	$223\ 572$	182 038	41 534
1925	19	149 997	135 987	14 010
1930	14	194 041	174 825	19 216
1931	14	206874	184 304	22 570
1932	14	$224\ 164$	199 978	24 186
1933	16	229 819	$204\ 253$	$25\ 566$
1934	16	$223\ 427$	199 954	23 473
1935	16	$221\ 370$	199 348	$22\ 022$
1936	16	$218\ 387$	197 250	21 137
1937	16	222 381	199 448	22 933
1938	16	$225\ 530$	203 343	$22\ 187$
1939	17	$223\ 073$	202 055	21 018
1940	17	$212\ 602$	192 646	19 956
1941	17	$217\ 251$	195 713	21538
1942	17	231 277	207 993	23 344
1943	16	$250\ 204$	$224\ 802$	25 402
1944	15	267 606	238 480	29 126

Les travailleurs, après avoir afflué vers les organisations syndicales pendant le premier conflit mondial, les abandonnèrent en grand nombre quelques années plus tard. Pendant la guerre 1939-1945, en revanche, on n'a pas constaté d'inflation syndicale. La montée des effectifs a été régulière; on peut l'assimiler à la croissance normale d'un corps en bonne santé; c'est le résultat du long travail d'éducation syndicale des militants et l'influence de cette élite ouvrière sur le monde du travail. En d'autres termes, nous ne sommes pas en présence d'une de ces conjonctures malsaines qui menacent à tout instant de dégénérer en crise. Cette opinion est confirmée par le fait que le nombre des membres a continué d'augmenter au cours des deux dernières années, alors que celui des ouvriers de fabriques restait stable.

Mais, quelque fierté que puissent nous inspirer les progrès réalisés, nous ne devons pas oublier que les dissidents, les indifférents sont encore nombreux, en particulier dans l'industrie privée.

Par rapport à 1943, les effectifs ont augmenté de 17 402 membres ou 7% (9% l'année précédente). Le chiffre des fédérations affiliées a diminué de un à la suite de la fusion de la Fédération du personnel de la broderie avec celle des ouvriers du

textile et des fabriques. Cette fusion indique que le mouvement de concentration des forces syndicales, et en particulier des professions similaires, se poursuit.

Parmi les nouveaux membres nous comptons 13 678 hommes et 3724 femmes (dont 79% se sont affiliés à la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques). Pour la moyenne des années 1940-1944, l'accroissement des effectifs a été de 24% pour les hommes (1944: 6%) et de 35% pour les femmes (1944: 15%).

Tableau 2

Tableau 2						
Fédération	Effectifs à la fin de 1944	Augmentation ou diminution par rapport à 1943 absolue en <sup>0</sup> /0	Part en <sup>0</sup> / <sub>0</sub> des effectifs globaux de l'U.S.S. 1926 1935 1944			
1. Ouvriers du bois et bâtimer	nt 46 477	+4189 + 9,9	11,9 19,1 17,3			
2. Ouvriers du vêtement, d	u					
cuir et de l'équipement.	. 6808	$+\ 1\ 642\ +31,8$	1,4 1,1 2,6			
3. Relieurs et ouvriers des car	r-					
tonnages	. 2876	+ 322 $+$ 12,6	0,8 0,7 1,1			
4. Cheminots	. 35 776	+ 949 $+$ 2,7	23,8 15,6 13,3			
5. Travailleurs du commerce, de	es					
transports et de l'alimentation	n 28 706	+ 1684 + 6,2	7,7 10,2 10,7			
6. Chapeliers	. 220	+ 3 $+$ 1,4	0,1 $0,1$ $0,1$			
7. Lithographes	. 2026	+ 86 $+$ 4,4	0,7 0,8 0,8			
8. Ouvr. sur métaux et horloger	s 83 495	+ 3124 + 3,9	28,7 28,8 31,2			
9. Personnel des services public	es 22 478	+ 1394 + 6,6	7,6 9,0 8,4			
10. Fonctionnaires postaux .	. 3736	+ 32 $+$ 0,9	-2 1,7 1,4			
11. Employés des P.T.T	. 8842	+ 141 $+$ 1,6	5,5 3,9 3,2			
12. Fonctionnaires des télégraphe	es					
et téléphones	. 1975	+ 54 $+$ 2,8	-2  0,9  0,7			
13. Ouvriers du textile et de	es					
fabriques	. 15 099	+4359 +38,0	$6,5^{1}$ $4,2^{1}$ $5,7$			
14. Ouvriers du textile à domicil	e 1216	- 44 $-$ 3,5	1,6 0,7 0,5			
15. Typographes	. 7876	+ 240 $+$ 3,1	3,7 3,2 3,0			
	267 606	+17402 + 7,0	100,0 100,0 100,0			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris le personnel de la broderie.

C'est la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques qui a enregistré la plus forte augmentation, tant en chiffres absolus que relatifs (4359 nouveaux membres ou 38%). Les progrès réalisés par cette association au cours des trois dernières années sont remarquables; de décembre 1941 à la fin de 1944, les effectifs ont passé de 7154 à 15 099 membres (y compris la fusion avec la Fédération du personnel de la broderie). Les nouveaux membres se recrutent avant tout parmi les ouvriers de l'industrie chimique. Nous espérons que cette progression se poursuivra avec la même constance et aussi sainement qu'elle a commencé. Cette fédération a encore devant elle un vaste champ d'activité. La Fédération des

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pas encore affiliés à l'U.S.S. à cette époque.

ouvriers du bois et du bâtiment vient en second rang (4189 nouveaux membres ou 10%), suivie par la F.O.M.H. (3124 ou 4%), la F. C. T. A. (1684 ou 6%), la Fédération des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (1642 ou 32 % contre 23 % en 1943). Au cours des dernières années, cette fédération a également fait de remarquables progrès. Le nombre des membres de la S. E. V. s'est accru de 949 ou 3%. Cette fédération et les associations des P.T.T. ne peuvent augmenter leurs effectifs — le personnel étant pour ainsi dire organisé à 100% — que dans la mesure où les administrations engagent de nouveaux agents. Trois cent vingt-deux ouvriers et ouvrières ont adhéré à la Fédération des relieurs et cartonniers (13%). Seule la Fédération des ouvriers du textile à domicile a enregistré un nouveau recul de ses effectifs (-44) due à la diminution constante du nombre des tisserands et brodeurs à la main; parmi les trois sous-fédérations de cette association, seule celle des tisseurs de toile à bluter (d'ailleurs organisés à près de 100%) a pu maintenir ses effectifs.

Les chiffres du tableau précédent, qui indiquent (en pourcent) la proportion des effectifs de chaque fédération par rapport au nombre global des membres de l'U.S.S. traduisent une intéressante évolution. L'importance des diverses fédérations au regard de l'ensemble varie d'une année à l'autre. L'apport de la F.O.M.H., la plus grande des fédérations de l'U.S.S., aux effectifs globaux a passé progressivement de 28,7% en 1926 à 31,2% en 1944. La F.O.B.B. vient en second rang; son importance s'accroît, encore qu'elle varie selon les fluctuations de l'activité dans le bâtiment. Le classement des fédérations des cheminots, des fonctionnaires et des employés des P.T.T. s'est modifié à leur désavantage, ce qui provient du fait que leur champ de recrutement, comme nous l'avons dit, est pratiquement limité aux nouveaux agents. A la fin de 1944, elles ne groupaient plus que 18,6% des membres de

l'U. S. S. contre 22,1% en 1935 et 29,3% en 1926.

Quant au nombre des sections, il a peu varié. Dans la plupart des fédérations, on tend à fusionner les petits groupes en sections fortes. Comme on le sait, un certain nombre de sections des fédérations réunissent des milliers de membres et sont même plus forts que certaines organisations centrales (la section Zurich F.O.M.H. a 8303 membres, Berne F.O.M.H. 4093, La Chaux-de-Fonds F. O. M. H. 4522, Zurich F. C. T. A. 4728, Berne F. C. T. A. 2907, Zurich F.O.B.B. 5277, Berne F.O.B.B. 4363). Ces sections comptent un grand nombre de groupes professionnels et d'entreprises. Une nomenclature des sections ne peut donc donner des indications suffisantes. Des sections ont fusionné et d'autres ont été créées. Les fédérations suivantes ont constitué des nouvelles sections: ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (7), F.C.T.A. (6), ouvriers du textile et des fabriques (6), F.O.B.B. (3), S. E. V. (2). Le nombre des sections syndicales a passé de 1186 à 1190.

Tableau 3

Cantons		ombre des 41 1942	membres 1943	1944	Modification absolue	1943/44 en <sup>0</sup> /0
Berne 4	9 766 46	794 49 037	52 845	55 742	+2897	+ 6
Zurich 4	6 978 46	463 47 880	51 309	54 294	+2985	+ 6
Bâle-Ville 1	3 517 12	885 14 468	15 694	18 662	+2968	+19
Argovie 1	5 758 15	341 16 425	17 099	17 446	+ 347	+ 2
Soleure	9 262 10	206 11 796	5 14 049	15 806	+1757	+13
Vaud 1	2 868 11	798 12 698	14 680	15 733	+1053	+ 7
St-Gall 1	1 764 11	822 12 055	12 445	13 019	+ 574	+ 4
Neuchâtel 1	2 995 12	095 12 414	12 702	12 785	+ 83	+ 1
Tessin	7 764 7	660 7 436	10 583	10 909	+ 326	+ 3
Genève 1	0 932 9	511 9 531	9 375	10 525	+1150	+12
Lucerne	5 262 5	162 5 343	5 810	6 258	+ 448	+ 8
Thurgovie	5 310 5	134 5 537	5 734	6 234	+ 500	+ 9
Valais	2 262 3	340 3 762	3 875	4 198	+ 323	+ 8
Schaffhouse	3 035 2	994 3 365	3 746	3 998	+ 252	+ 8
Grisons	3 766 3	521 3 187	3 484	3 643	+ 159	+ 5
Fribourg	1 626 1	477 1770	2 784	3 313	+ 529	+19
Appenzell Rh.E	2 585 2	460 2 564	2 412	2 262	<b>—</b> 150	<b>—</b> 7
Bâle-Campagne .	1 161 1	308 1 742	2 100	2 260	+ 160	+ 8
Glaris	756	800 1 308	3 1534	1 664	+ 130	+ 8
Uri	504	557 804	1 187	1 478	+ 291	+25
Zoug	1 070	926 1113	1 109	1 299	+ 190	+17
Schwytz	1 061	756 855	1 029	1 149	+ 120	+12
Ob- et Nidwald .	65	249 347	387	380	_ 7	+ 2
Appenzell Rh. I	244	220 235	183	178	— 5	+ 3

Les effectifs ont augmenté dans tous les cantons, à l'exception de ceux d'Appenzell Rh.-Int., Obwald et Nidwald. C'est dans le canton de Zurich que l'accroissement est le plus marqué (2985). Viennent ensuite les cantons de Bâle (2968), Berne (2897) et Soleure (1756). Si l'on exprime ces progrès en chiffres relatifs (pour-cent), on obtient un classement tout différent: Uri vient en tête avec 25%, suivi par Fribourg (19%), Bâle (19%), Zoug (13%), Soleure (13%), Genève (12%). C'est encore dans le canton de Berne que les travailleurs syndiqués sont les plus nombreux. Viennent ensuite les cantons de Zurich, de Bâle-Ville, d'Argovie (qui a passé du troisième au quatrième rang), de Soleure et de Vaud.

Quatre nouvelles communes: Interlaken, Locarno, Zoug et Uster sont venues s'ajouter aux 39 localités groupant plus de mille syndiqués. Interlaken et Zoug ont déjà figuré dans cette nomenclature en 1939. C'est dans la ville de Bâle que le nombre des membres a augmenté le plus fortement (2968 — il s'agit avant tout d'ouvriers affiliés à la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques). L'accroissement est également de plus de 500 membres dans les villes suivantes: Zurich (2287), Genève (1161),

Berne (1023), Soleure (766), Lausanne (558). Exprimée en pourcent, c'est à Fribourg (23%) que la montée des effectifs est la plus forte; viennent ensuite Zoug (21%), Locarno et Bâle (19%), Soleure (17%), Montreux (15%).

Tableau 4

Communes	1939	Nombr 1941	e des m	embres 1943	1944	Modification 1943/44 absolue en 0/0
Zurich	30 301	29 416	30 150	32 610	34 897	+2287 + 7
Berne	19 067	17 733	17 974	19 600	20 623	+1023 + 5
Bâle	13 517	12885	14 468	15 694	18 662	+2968 + 19
Genève	10 740	9 345	9 5 3 1	9 244	10 405	+ 1161 + 13
Bienne	9 498	8 883	9 416	9 862	10 053	+ 191 + 2
Winterthour	7 680	8 032	8 564	9 117	9 454	+ 337 + 4
Lausanne	7 557	6 774	7 031	7 803	8 361	+ 558 + 7
La Chaux-de-Fonds	6 584	6170	6 3 3 9	6 5 4 3	6 5 7 4	+ 31 $+$ 0,5
Lucerne	5 050	4877	5 047	5 314	5 744	+ 430 + 8
St-Gall	5 3 7 6	5 233	5 256	5 618	5 730	+ 112 + 2
Soleure	2 615	2 970	3 534	4 464	5 230	+ 766 + 17
Aarau	3 926	4 173	4 629	4 838	4 893	+ 55 $+$ 1
Olten	3 322	3 547	3 809	4 312	4 676	+ 364 + 8
Lugano	2 669	2 539	2 388	3 876	4 077	$+\ 201\ +\ 5$
Thoune	2 861	3 117	3 471	3 661	4 021	$+\ 360\ +10$
Schaffhouse	2 889	2 994	3 209	3 576	3 818	$+\ 242\ +\ 7$
Baden	2 622	2 647	2 582	2 664	2 829	
Neuchâtel						
	2 674	2 489	2 578	2 625	2 701	
Le Locle	2 890	2 646	2 693	2 647	2 621	
Fribourg	1 100	1 006	1 234	1 999	2 464	+ 465 + 23
Granges	1 774	1 901	2 167	2 360	2 323	-37 - 1
Langenthal	1 736	1 678	1 861	2 093	2 203	+ 110 + 5
Zofingue	1 304	1 313	1 613	1 827	1 972	+ 145 + 8
Yverdon	1 143	1 114	1 528	1 865	1 961	+ 96 $+$ 5
Arbon	1 941	1 940	1 953	1 940	1 943	+ 3 $-$
Coire	2 315	1 993	1 644	1 862	1 919	+ 57 $+$ 3
St-Imier	1861	1 664	1 725	1 743	1 740	<b>—</b> 3 <b>—</b>
Chippis	420	1 555	1 726	1 644	1 583	-61 - 4
Berthoud	1 211	1 210	1 317	1 396	1 551	+ 155 + 11
Rorschach	1 325	1 353	1 380	1 332	1 304	-28 - 2
Uzwil	1 115	1 202	1 250	1 281	1 285	+ 4 -
Wädenswil	963	1 282	1 369	1 255	1 281	+ 26 $+$ 2
Horgen	803	792	830	1 208	1 249	+ 41 + 3
Bellinzone	1 001	1 056	1 216	1 346	1 246	-100 - 7
Lenzbourg	900	840	1 055	1 331	1 204	-127 -10
Montreux	1 031	960	958	1 043	1 202	+ 159 + 15
Gerlafingen	723	921	1 094	1 153	1 191	$+\ 38 + 3$
Delémont	857	892	1 022	1 082	1 185	$+\ 103 + 10$
Hérisau	1 196	1 161	1 227	1 135	1 116	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
Locarno	723	674	805	936		
Zoug					1 101	+ 175 + 19
Interlaken	1 038	852	872	871	1 056	+ 185 + 21
	1 203	862	918	975	1 031	+ 56 + 5
Uster	895	901	931	974	1 014	+ 40 + 4
358						

Examinons maintenant les mouvements syndicaux, dont l'objet est d'améliorer les conditions d'existence des travailleurs. Il n'est pas possible de dresser une statistique exacte de ces mouvements, pour la simple raison que leur nature varie d'une fédération et d'une profession à l'autre. Il n'est que de songer au caractère différent de l'action syndicale dans les services publics et dans l'industrie privée. Dans le premier de ces secteurs, les conditions de travail et de salaire sont déterminées par des lois promulguées par les parlements et soumises souvent au vote populaire; dans l'industrie privée, en revanche, ces conditions sont le résultat de pourparlers directs entre les employeurs et les salariés ou entre leurs associations. En outre, nombre d'interventions syndicales ne se traduisent pas par des résultats matériels, par exemple lorsqu'elles obligent l'employeur à modifier son comportement à l'égard de son personnel, à atténuer la fatigue provoquée par telle ou telle méthode de rationalisation, à renforcer la protection contre les congédiements injustifiés, etc. Les effets des actions syndicales de ce genre ne peuvent pas toujours être exprimés en chiffres. C'est pourquoi la statistique ne peut englober que les mouvements et les résultats que les chiffres peuvent mesurer. D'ailleurs, les méthodes d'estimation ne sont pas parfaites, avant tout en ce qui concerne l'ampleur des mouvements. Il n'est pas toujours possible de déterminer exactement le nombre des travailleurs qu'ils englobent; en effet, s'il est facile de préciser le chiffre des syndiqués, il est plus difficile d'apprécier celui des dissidents intéressés à un mouvement; dans certains cas, il faut se contenter d'approximations.

Tableau 5

	Total	des mouve	ments	Dont grèves et lock-outs				
Année	Nombre des mouvements	Nombre des participants	Dont organisés	Nombre des conflits	Nombre des participants	Moyenne des journées par conflit		
1930	539	87 715	49 909	24	3 060	92		
1931	455	72 089	40 355	28	1 439	14		
1932	578	82 720	55 927	50	4 139	27		
1933	429	121 570	93 984	42	2 593	24		
1934	496	87 773	55 925	24	2 798	11		
1935	427	45 719	31 279	23	723	21		
1936	565	134 354	84 127	51	4 127	19		
1937	994	187 013	99 380	35	4 246	24		
1938	758	191 194	116 442	19	650	20		
1939	582	207 385	139 248	10	64	8		
1940	890	306 576	134 181	<u></u>	_	<u> </u>		
1941	1 513	380 883	206 569	12	204	43		
1942	1 731	430 421	233 899	13	530	10		
1943 1	2 066	516 391	242 841	24	2 019	5		
1944	2 036	519 520	257 256	12	1 133	11		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chiffre complété par les renseignements donnés par la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques, dont nous ne disposions pas lorsque la statistique de l'an dernier a été publiée.

En 1944 également, le nombre des participants a dépassé le demi-million. Par rapport à 1943, le nombre des mouvements a quelque peu diminué; en revanche, leur importance s'est accrue. Au cours des deux dernières années, le nombre et l'ampleur des mouvements ont très fortement augmenté. Jamais, depuis que l'Union syndicale existe, l'effectif des participants n'a été aussi élevé (il a plus que doublé au regard de 1939). Le nombre des syndiqués, lui aussi, a presque doublé. Les mouvements déclenchés en 1944 ont englobé 257 300 membres (plus 95%) sur 267 600.

En ce qui concerne la nature de ces mouvements, disons que 2036 ont été menés sous la forme de pourparlers directs et que 12 ont abouti à la grève. Si le nombre des grèves est insignifiant par rapport au total des mouvements, celui des grévistes (1133 contre 2019 en 1943) est minime au regard des syndiqués englobés par les mouvements qui ont été déclenchés. Neuf de ces grèves ont eu lieu dans le bois et le bâtiment. L'arme de la grève n'est plus utilisée aujourd'hui qu'en dernière extrémité.

Tableau 6

	Nombre des	travailleurs aya	améliorations	Contrats collectifs				
Année	Réduction de la durée du travail	Augmentation du salaire 1	Augmentation des vacances	Autres	Nom- bre	Entre- prises	Nombre des béné- ficiaires	
1930	2 964	34 113	11 942	11 559	85	1 945	25 824	
1931	4 322	10 628	6 138	7 264	75	689	9 090	
1932	1 819	4 700	3 897	3 707	72	525	7 479	
1933	603	1 957	1 498	10 983	65	505	6 160	
1934	1 307	1 968	6 5 7 3	4 870	84	1 652	18 813	
1935	1 733	916	1 327	9 544	24	184	1 144	
1936	2 011	6 5 6 2	4 903	9 179	115	1 977	15 099	
1937	8 773	135 300	84 230	10 944	140	3 989	52 563	
1938	2 261	67 505	11 719	15 686	116	4 323	47 060	
1939	1 278	22 868	7 130	35 423	95	2 5 1 4	25 683	
1940	1 574	165 826	4 395	7 207	17	643	1 680	
1941	14 970	310 443	3 912	27 126	59	1 302	8 284	
1942	2 896	377 708	8 189	39 426	58	8 896	23 545	
1943 <sup>2</sup>	10 163	458 850	17 004	78 071	73	5 045.	17 195	
1944	3 275	478 132	90 027	86 419	130	8 846	38 965	

<sup>1</sup> Y compris les allocations de renchérissement.

<sup>2</sup> Chiffres complémentaires.

Comme on le voit, ce sont les mouvements de salaires qui ont été les plus nombreux. Les organisations syndicales ont multiplié leurs interventions pour obtenir la compensation complète du renchérissement et le rétablissement des salaires réels de 1939. 1436 mouvements ont abouti à un relèvement des allocations de renchérissement ou des salaires pour 478 132 ouvriers et ouvrières. Il n'est possible que dans quelques cas seulement de préciser l'ampleur de ces améliorations. En effet, les allocations de renchérissement sont si fortement différenciées, elles varient de manière si considérable selon les conditions sociales que l'on ne peut, comme

l'exigerait une statistique de ce genre, les ramener à un même commun dénominateur. Il en va de même des améliorations en pour-cent des salaires de base dont on ignore le montant. Le tableau 9 indique les résultats des mouvements dans les diverses professions.

3275 travailleurs (contre 10 163 l'année précédente) — dont 1578 sont occupés dans le bois et le bâtiment — ont bénéficié d'une réduction de la durée du travail; 786 appartenaient au domaine d'organisation de la F. C. T. A. et 542 à celui de la V. P. O. D. Les progrès réalisés au cours des dernières années sont satisfaisants. Cependant, le problème de la réduction générale de la durée du travail ne pourra être abordé qu'en liaison avec les efforts que déploiera le mouvement syndical international pour imposer la

semaine de quarante-quatre ou de quarante heures.

Les améliorations obtenues en ce qui concerne les vacances sont plus nettes encore. Une nouvelle tranche de 90 000 travailleurs bénéficient désormais de vacances payées ou d'améliorations du régime précédent. Ce résultat est très supérieur aux chiffres obtenus au cours des dernières années; il n'avait plus été atteint depuis la signature de la convention dans la métallurgie, en 1937. Ces améliorations concernent 57 721 ouvriers du bois et du bâtiment, 12 112 travailleurs des transports, du commerce et de l'alimentation, 4476 métallurgistes et horlogers, 8876 agents des services publics et 3598 ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement. (Voir tableau 10.)

Bien que ces succès soient fort appréciables, il ne faut pas oublier que, dans bien des branches, dans le textile en particulier, les organisations, malgré les efforts déployés, n'ont encore obtenu que des résultats insuffisants. Trop de travailleurs n'ont pas encore de vacances payées ou les vacances dont ils jouissent sont si courtes

qu'elles sont pratiquement sans effet.

86 419 travailleurs (78 071 en 1943) ont bénéficié de concessions diverses (améliorations des conditions de travail par une organisation plus rationnelle, suppléments pour certains travaux, payement des jours de congé et des jours fériés, nouveaux règlements de fabriques, institutions de commissions ouvrières, etc.). Ces améliorations se répartissent avant tout entre les travailleurs appartenant aux domaines d'organisation de la F. C. T. A. (25 893), de la F. O. B. B. (23 667) et de la V. P. O. D. (22 741).

Le développement des relations contractuelles a été également réjouissant. Le nombre des nouveaux contrats et des contrats perfectionnés est de 130; ils englobent 38 965 travailleurs, soit un effectif double de celui de l'année précédente. Le développement des contrats collectifs, qui avait fortement laissé à désirer en 1940 et 1941, progresse de manière constante depuis 1942. En 1944, 9892 ouvriers sur métaux et horlogers occupés dans 159 entreprises et 9865 ouvriers du bois et du bâtiment (répartis entre 3098 entreprises), 6970 ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (496 entreprises), 6347 ouvriers du textile et des fabriques et 3056 travailleurs des transports, du commerce et de l'alimentation ont été englobés dans les nouveaux contrats.

En résumé, nous pouvons dire que les syndicats ont nettement renforcé leur influence économique et sociale et qu'ils sont parvenus à améliorer sensiblement les conditions d'existence de leurs membres, comme aussi des travailleurs non syndiqués. Un demimillion de salariés ont bénéficié d'avantages divers et souvent très substantiels. Bien qu'il n'ait pas été possible d'obtenir partout la compensation intégrale du renchérissement et le rétablissement du salaire réel, un grand pas a néanmoins été fait dans cette direction. Il va sans dire que les organisations syndicales s'opposeront énergiquement à la tendance qui vise aujourd'hui à empêcher toute nouvelle majoration des salaires. Malgré la stabilisation relative du coût de la vie, le gain de nombreux travailleurs est encore insuffisant et bien des familles sont encore au-dessous du minimum d'existence, sans compter que la garde-robe, la literie, nombre d'articles de ménage doivent être renouvelés d'urgence. A côté de leurs tâches immédiates, les syndicats doivent aborder les grands problèmes économiques et sociaux dont la solution a été retardée par la guerre. La solidarité et l'union de tous les travailleurs restent indispensables et le mouvement syndical doit poursuivre énergiquement son travail éducatif, la propagande et le recrutement.

#### III.

Pour compléter les indications qui précèdent, nous jugeons utile de publier ci-dessous un tableau synoptique des associations de salariés\* et de l'évolution de leurs effectifs de 1938 à 1944:

	Nom	Modification		
Organisations centrales:	19 <b>3</b> 8	1943	1944	par rapport à 1938
Union syndicale suisse	$225\ 530$	250 204	267 606	+19
Union fédérative du personnel des admi-				
nistrations et entreprises publiques .	74 072	81 683	84 541	+14
Associations affiliées à l'Union syndi-				
cale suisse	$(66\ 100)$	$(72\ 051)$	(74771)	
Associations qui ne sont pas membres				
de l'Union syndicale suisse	(7972)	(9.632)	(9770)	
Fédération des sociétés suisses d'employés	$60\ 145$	63 339	66 139	+10
Fédération suisse des syndicats chrétiens-				
nationaux	39 910	$42\ 637$	$42\ 500$	<b>—</b> 0,3
Société suisse des instituteurs	$11\ 201$	11950	$12\ 337$	+10
Association suisse des employés et ou-				
vriers protestants	12 750	$11\ 982$	11857	<b>—</b> 7
Union suisse des syndicats autonomes .	8 500	$10\ 000$	$10\ 174$	+20
Union centrale du personnel des Etats et				
des communes	4 868	8 918	9 256	+ 901
Association suisse des employés de banque	6 455	7 980	8 150	+26
	443 431	479 795	512 560	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce tableau est loin d'être complet. Nous n'avons mentionné que les organisations dont nous connaissons approximativement les effectifs.

Les effectifs des grandes organisations centrales de salariés ont évolué de manière très différente entre 1938 et 1944. A elle seule, l'augmentation du nombre des membres de l'Union syndicale (42 000 ou 19%) est aussi forte que les effectifs de la Fédération suisse des syndicats chrétiens-nationaux. Le nombre des membres de la Fédération des sociétés suisses d'employés et de la Société suisse de instituteurs s'est accru de 10%; en revanche, la Fédération chrétienne nationale a subi une diminution de 0,3% et l'Association des ouvriers et employés évangéliques un recul de 0,7%. La forte augmentation enregistrée par l'Association centrale du personnel des communes et des Etats est due à l'adhésion de l'Association bernoise du personnel de l'Etat. Quant à l'Union des syndicats autonomes, cette création du Parti radical suisse, elle ne publie pas de renseignements détaillés sur ses effectifs. L'Annuaire statistique de la Suisse indique invariablement 8000 membres de 1935 à 1942. Ce chiffre, arrondi à 10000 en 1943, a été quelque peu augmenté en 1944. Nous doutons de l'exactitude de ces chiffres « ronds » et nous estimons qu'une organisation qui touche des subventions fédérales se doit de renseigner exactement l'opinion publique.

Une comparaison entre les effectifs des diverses organisations syndicales révèle que l'Union syndicale suisse groupe 61% de tous les salariés organisés. Cette proportion est de 15% pour la Fédération des sociétés suisses d'employés, de 10% pour la Fédération des syndicats chrétiens-nationaux, de 3% pour l'Association des employés et ouvriers évangéliques et la Société suisse des instituteurs, de 2% pour les autres organisations.

Nous donnons les indications détaillées ci-après sur la composition des principales organisations:

Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques.

		-	
	Nombre 1938	des me	mbres 1944
* Fédération suisse des cheminots	32 320	34 827	35 776
* Fédération suisse du personnel des services publics	19 089	21 084	22 478
* Fédération suisse des employés des P.T.T	8 553	8 700	8 840
* Société suisse des fonctionnaires postaux	3 698	3 670	3 700
* Société suisse des fonctionnaires des télégraphes et	0 000	0 0.0	0.00
téléphones	1 810	1 920	1 977
* Fédération suisse des ouvriers sur métaux et hor-			
logers (groupe fabrique d'armes et de munitions)	630	1 850	2 000
Société suisse des buralistes postaux	2 575	2 520	2 547
Fédération suisse des employés des douanes	2 510	2 764	2 734
Association suisse des fonctionnaires des douanes .	885	837	850
Fédération des fonctionnaires de l'administration fé-			
dérale centrale	2 002	3 511	3 639
	74 072	81 683	84 541
* Organisations affiliées à l'U.S.S	66 100	72 051	74 771
non affiliées à l'U.S.S	7 972	9 632	9 770
			363

#### Fédération des sociétés suisses d'employés (F. S. E.).

		Nombre 1938	des men 1943	mbres 1944
Société suisse des commerçants		37 817	44 613	46 509
Union Helvetia		5 962	8 081	8 5 7 5
Association suisse des contremaîtres		7 079	7 468	7 5 0 2
Assoc. suisse des voyageurs de commerce « Herm	es >	1258	1 742	1 742
Union suisse des artistes-musiciens		710	635	644
Société suisse des contremaîtres du bâtiment		440	500	570
Association suisse des techniciens-géomètres		236	300	315
Association suisse du personnel des drogueries				
(Droga Helvetica)			-	282
		60 145 *	63 339	66 139

<sup>\*</sup> Y compris l'Association suisse des employés de banque.

#### Fédération suisse des syndicats chrétiens-nationaux.

	0 1	Nom	res	
	Sections	Total	Hommes	Femmes
1938	?	39 910	32 096	7 616
1942	658	38 188	$28\ 582$	9 626
1943	635	42 637	32 622	10 015
1944	?	42 500	?	?

#### Fédérations affiliées:

Fédération chrétienne-nationale des ouvriers du textile et du vêtement (11740 membres en 1940).

Fédération chrétienne-nationale des ouvriers sur métaux (9168 membres en 1944).

Fédération chrétienne-nationale des ouvriers du bois et du bâtiment (7539 membres en 1939).

Fédération chrétienne-nationale des travailleurs des transports, du commerce et de l'alimentation (2038 membres en 1938).

Fédération chrétienne-nationale du personnel des postes, télégraphes et téléphones (900 membres en 1940).

Fédération chrétienne-nationale des typographes (751 membres en 1943).

Fédération chrétienne-nationale des relieurs et cartonniers (environ 400 membres en 1940).

Fédération chrétienne-nationale du personnel des transports \*.

Fédération chrétienne-nationale du personnel des services publics (327 membres en 1940).

Fédération chrétienne-nationale des employés \*.

P.-S. Pour la plupart de ces organisations, nous ne disposons pas des chiffres récents.

#### Union centrale du personnel des Etats et des communes.

			d	Nombre les membres				d	Nombre les membres
1938				4868	1944				9256
1943	•			8918					

<sup>\*</sup> Les effectifs sont inconnus.

Sections canto	nal	les:			ć	Nombre les membres en 1944	des m	mbre nembres 1944
Berne .				•		3392	Bâle-Campagne 3	373
Soleure						625	St-Gall 2	50
Lucerne	•					800	Argovie 2	40
Bâle-Ville						477	Schaffhouse 1	.49
							63	806
Sections du p	erso	onne	el ce	отп	nun	al:		
Zurich .						790	Coire 1	23
Berne .						406	Soleure 1	10
Lucerne						338	Les sections d'Aarau, Frauen-	
St-Gall .					*	280	feld, Hérisau, Kreuzlingen,	
Lugano .						215	Olten et Rorschach comp-	
Schaffhouse	е					205	tent moins de 100 membres	
Winterthou	r					203	total 2	80
							29	50

A côté de ces grandes organisations centrales, il existe un grand nombre de petites associations aux effectifs peu importants. Nombre d'entre elles n'organisent que le personnel d'une seule branche. Mentionnons, à titre d'exemple, l'Association du personnel de la boucherie (1764 membres en 1944), l'Association du personnel des assurances (1000 membres environ), la Fédération des sociétés d'employés de l'industrie des machines et industries annexes (3400 membres). La plupart de ces groupements n'ont pas un caractère syndical très marqué.

Quant aux corporations romandes, on ne peut les assimiler à des syndicats; elles ne sauraient donc être prises en considération dans cette statistique. Il en est de même des « syndicats d'entre-prises » (ou syndicats jaunes, créés avant tout pour faire échec aux organisations syndicales) et des « amicales » qui visent avant tout à agrémenter les loisirs (c'est en particulier le cas de l'Association du personnel de la Suval, qui groupe quelque 6000 membres).

## Mouvement des membres des fédérations syndicales suisses en 1944

Tableau 7  Fédérations	Situation au	Augmen- tation par admissions	Diminu- tion par départs, démis-	Effectif au 31 déc.	Augmen ou dimi		Hommes	Femmes	Part à l'effectif en 0/0	Sections
reucrations	31 déc. 1943	et mutations	sions, exclusions, décès	1944	Absolue	En <sup>0</sup> /0		e e	en */0	
1. Ouvr. du bois et du bâtiment	42,288	8,403	4,214	46,477	+ 4,189	+ 9,9	46,204	273	17,3	101
2. Ouvriers du vêtement, du cuir	5,166	2,387	745	6,808	+ 1,642	+31,8	4,264	2,544	2,6	90
et de l'équipement	2,554	655	333	2,876	322	+12,6	1,267	1,609	1,1	23
4. Cheminots	34,827	2,360	1,411	35,776	+ 949	+ 2,7	35,026	750	13,3	296
5. Ouvriers du commerce, des	01,02.	_,							( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )	
transports et de l'alimentation	27,022	4,164	2,480	28,706	+ 1,684	+ 6,2	20,465	8,241	10,7	128
6. Chapeliers	217	14	11	220	+ 3	+ 1,4	166	54	0,1	6
7. Lithographes	1,940	133	47	2,026	+ 86	+ 4,4	2,026		0,8	13
8. Métallurgistes et horlogers .	80,371	8,755	5,631	83,495	+ 3,124	+ 3,9	77,247	6,248	31,2	103
9. Personnel des services publ.	21,084	2,761	1,367	22,478	+ 1,394	+ 6,6	20,907	1,571	8,4	142 44
10. Fonctionnaires postaux	3,704	80	48	3,736	+ 32	+ 0,9	3,557	179	1,4	44
11. Employés des postes, téléphones et télégraphes	8,701	546	405	8,842	+ 141	+ 1,6	8,842		3,2	52
12. Fonctionnaires des télégraphes		261	270	1.075		1 90	544	1,431	0,7	33
et téléphones	1,921	264	210	1,975	$\begin{vmatrix} + & 54 \\ + & 4,359 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} + & 2.8 \\ + & 38.0 \end{vmatrix}$	9,332	5,767	5,7	102
13. Ouvr. du textile et de fabrique	11,513 1	5,629	1,270	15,099	$\begin{vmatrix} + & 4,359 \\ - & 44 \end{vmatrix}$	$\begin{bmatrix} + & 36,0 \\ - & 3,5 \end{bmatrix}$	1,064	152	0,5	25
14. Ouvr. du textile, à domicile	1,260	20	64 166	1,216 7,876	$\begin{array}{c c}  & 44 \\ + & 240 \end{array}$	$\begin{vmatrix} - & 3,3 \\ + & 3,1 \end{vmatrix}$	7,569	307	3,0	32
15. Typographes	7,636	406			-  <u>'</u>					1 100
Total	250,204	36,577	18,402	267,606	+17,402	+7,0	238,480	29,126	100,0	1,190
			2 Em 177			s - 1 1 1 5				
					1	1		l.	1	1

<sup>1</sup> Inclus 773 de la Fédération du personnel de la broderie qui a fusionné en 1944.

## Effectifs des fédérations syndicales au 31 décembre 1944 d'après les cantons.

Tableau 8  Cantons	Ouv. du bois et du bâti- ment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Re- lieurs	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Cha pe- liers	Litho- gra- phes	Métal- lurg. et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct.	Empl. des postes, téléph. et télégr.	Fonct.  des télégr. et téléph.	Ouv. du textile et de fa- brique	Ouv. du textile, à do- micile	Typo- gra- phes	Total
Argovie Appenzell Rh. E. Appenzell Rh. I. Bâle-Campagne Bâle-Ville Berne Fribourg Genève Glaris Grisons Lucerne Neuchâtel Nid- et Obwalden Schaffhouse Schwyz Soleure St-Gall Tessin Thurgovie Uri Vaud Valais Zoug Zurich Membres isolés Total	4,375 — 29 107 1,446 11,469 1,183 2,199 434 461 860 1,224 — 560 642 2,126 1,434 4,192 709 43 3,892 751 187 8,140 14 46,477	198 — 58 199 1271 38 273 15 48 94 119 — 150 31 816 164 250 481 10 516 — 17 981 1079 6808	79 24 — — 151 911 128 142 — 10 70 111 — 36 79 220 33 — 172 — 698 — 2876	1,234 185 — 103 1,830 6,673 481 1,091 32 1,136 1,497 762 51 178 282 2,180 2,272 2,280 755 566 3,473 663 165 5,641 12,246 35,776	2,467 58 — 216 3,271 4,741 713 2,144 64 267 441 785 — 400 30 637 1,328 1,484 530 58 1,690 93 72 7,055 162 28,706	8  96 66     50  220		5,975 459 1,088 2,397 19,436 306 2,675 330 479 1,448 8,309 204 2,035 7,953 3,487 945 2,472 801 3,457 2,443 529 16,261 6 83,495	950 90 15 156 2,731 4,386 231 469 128 450 340 584 1125 294 112 301 1,036 734 420 429 59 32 7,969 2437 22,478	161 344 625 34 207 96 142 245 157 37 97 250 147 51 390 28 725 3736	266 67 — 689 1743 111 410 38 305 578 278 — 88 — 314 637 346 147 — 791 127 54 1853 — 8842	54 107 314 33 105 14 77 80 65 18 65 68 65 42 96 354 3418 1975	852 419  532 4,364 2,178  183 469 154 268 44  127  1,078 1,636 35 434  243 2,079 4 15,099	960 134 — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	463 — 964 1484 55 488 44 114 337 263 — 99 37 203 432 197 160 — 688 34 — 1809 5	17,446 2,262 178 2,260 18,662 55,742 3,313 10,525 1,664 3,643 6,258 12,785 380 3,998 1,149 15,806 13,019 10,909 6,234 1,478 15,733 4,198 1,299 54,294 4,371 267,606

<sup>1</sup> Sous-fédération V. A. S., partiellement A. P. V. et V. P. V. 2 Principalement section du personnel du service obligatoire du travail. 3 Section des gradés et radio.

## Statistique des mouvements en 1944

Tableau 9	Nombre	Nombre des	No	mbre des	participan	ts		ouvement ension d	and a manage of	Grèves et lock-outs			
Fédérations	des mouve-	entre- prises			Dont organise								Moyenne
	ments	concer- nées	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Cas	Entre- prises	Partici- pants	Cas	Entre- prises	Partici- pants	des jour- nées de conflit
1. Ouvriers du bois et du bâtiment	388	18,109	118,683	_	46,000	_	379	17,952	117,981	9	157	702	15
2. Ouvr. du vêt., du cuir et de l'équip.	198	5,884		12,515	6,753						1	160	1
3. Relieurs	5	681	4,000		2,830			681				_	
4. Cheminots	184	121	38,300		35,700			121	38,300				
5. Ouvriers du commerce, des transports	NAT 3 (A)	0.000.000.000				11111		7					
et de l'alimentation	512	34,365	100,705	27,992	28,000	4,500	511	34,353	100,645	1	12	60	6
6. Chapeliers	-	<u> </u>				<u> </u>				. —			
7. Lithographes	1	158	2,000		2,000	J == 11	1	158	2,000		_	_	
8. Ouvriers sur métaux et horlogers .	268	3,300	136,000	27,000	83,000	6,000	268	3,300	136,000		_		
9. Personnel des services publics	273	108	ca. 50,000	ca. 3,000	20,500	1,800	273	108	50,000				_
10. Fonctionnaires postaux	1	1	4,000	270	3,700	160	1	1	4,000				_
11. Employés des P.T.T	1	1	9,000		8,800		1	1	9,000		_	-	
12. Fonctionnaires des télégr. et téléph.	1	1	2,200	1,350	1,900	1,300	1	1	2,200				1
13. Ouvriers du textile et de fabrique .	201	130	20,077	9,021	10,588	3,948	200	129	19,866	1	1	211	7
14. Ouvriers du textile, à domicile	2	1	ca. 785	150	785	122	2	1	785				
15. Typographes	1	960	10,400	2,500	6,700	280	1	960	10,400		_		
	2,036	63,819	519,520	86,848	257,256	22,937	2024	63,648	518,387	12	171	1133	11
	22	4										52 T	
Trespense to the control of the													

<sup>1</sup> Dans un cas, le nombre des entreprises (ouvriers à domicile) n'a pu être fixé exactement,

### Résultats des mouvements déclenchés en 1944

Tableau 10		Augr	Contrats collectifs						
Fédérations			Nombre	En	francs	Remarques	1,0		Nombre
	Cas	Entre prises	des béné- ficiaires	Par ouv. et par semaine	Montant hebd. global	AR = Allocat. de renchérissement AS = Augmentation de salaires	Cas	Entre- prises	des béné- ficiaires
1. Ouvriers du bois et du bâtiment	375	17,577	116,702	4.25	496,291		39	3098	9,865
2. Ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement	119 5	5,711 681	17,606 4,000	_		Dans 61 cas augmentation des AR et salaires pour 5861 ouvriers de fr. 4.60 par semaine.  Augmentation des AR de fr. 3.—	5	4496	6,970
4. Cheminots	184	121	38,300	_	_	par semaine, pour ouvriers qualifiés, et de fr. 2.— par semaine pour le personnel auxiliaire.  AR pour l'ensemble du personnel des C. F. F., conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 27. 12. 44 et allocation d'automne conformément à l'arrêté du Con-	1	1	125
5. Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	362	18,628	69,828	_	3	seil fédéral du 25 sept. 1944 1. AS dans 86 cas dans 431 entre- prises pour 8457 ouvriers.	33	890	3,056
6. Chapeliers	-1		2,000	4.50	9,000		<u>-</u>	 158	2,000
8. Ouvriers sur métaux et horlogers .	205	3,300	136,000	-	_	semaine. AS: de fr. 3.40 par semaine dans 26 cas pour 37 industries pour 2305 ouvriers.	7	159	9,892
9. Personnel des services publics 10. Fonctionnaires postaux	$\begin{array}{c} 127 \\ 1 \\ 1 \end{array}$	90	50,000 4,000 9,000	=	= }	AR pour le personnel de l'Etat selon arrêté du Conseil féd. du 27. 12. 44 et allocations d'au-	7 		710 —
12. Fonct. des télégraphes et téléphones 13. Ouvriers du textile et de fabrique	1 53	86	2,200 17,396		_ J	tomne selon arr. féd. du 25.9.44.  AR et AS échelonnée.	_	=	_
14. Ouvriers du textile, à domicile 15. Typographes	1	960	700 10,400	4.50	46,800	AS 10%. Augmentation de l'AR fr. 4.50 par semaine.	37	37	6,347 —
	1436	47,315	478,132		_		130	8846	38,965

<sup>1</sup> AR est réglée d'après différentes bases pour les cheminots des chemins de fer privés.

## Résultats des mouvements déclenchés en 1944

Tableau 11		Réduction	de la dur	ée du trava	il		ces et amél aditions de		Concessions diverses			
Fédérations		Entre-			les heures		Entre-			Entre-		
	Cas	prises	Ouvriers	Par ouvr. et par semaine	Total par semaine	Cas	prises	Ouvriers	Сав	prises	Ouvrier	
1. Ouvriers du bois et bâtiment	17	696	1578	3	4,734	150	6844	57 791	84	1,905	23,66	
2. Ouvriers du vêtement, du cuir et de	11	090	1370	3	4,134	130	0044	57,721	04	1,903	25,00	
l'équipement	1	40	95	6	570	22	245	3,598	6	9	79	
3. Relieurs	_		_				_		_		-	
4. Cheminots	_	- *	-	_				_	_	_		
5. Ouvriers du commerce, des trans-					1007 10780 00 1009	1950/02401						
ports et de l'alimentation	11	11	786	2	1,720	35	532	12,112	146	12,497	25,89	
6. Chapeliers		_								7.50		
7. Lithographes	1	102	974	_		1	158	2,000	$\frac{1}{2}$	158	2,00	
8. Ouvriers sur métaux et horlogers . 9. Personnel des services publics	6	103	274 542	$\frac{2}{10}$	548	$\begin{array}{c} 16 \\ 21 \end{array}$	73 21	4,476	35 85	326 79	8,90	
10. Fonctionnaires postaux			342	10	5,312	<u> </u>	21	8,872	85	19	22,74	
11. Employés P.T.T.				- 21			_					
12. Fonctionnaires des télégraphes et		e e race									1 19500	
téléphones									-			
13. Ouvriers du textile et de fabrique .		_	_			12	12	1,248	19	17	2,41	
14. Ouvriers du textile, à domicile		-			-			_		_	<u> </u>	
15. Typographes		_	_	_		-			-	_	_	
	36	859	3275	4	12,884	257	7885	90,027	376	14,991	86,41	
						1-1		,			, , , , ,	
						11.4 %				F1 17	12/14	
			This is	9.2 (2) (8)		L. O.						